

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2026

---

EXPÉRIMENTATION POUR L'INSTAURATION D'UN ENSEIGNEMENT D'ÉDUCATION À  
L'ALIMENTATION À L'ÉCOLE - (N° 2091)

Tombé

N° AC10

## AMENDEMENT

présenté par

M. Tavernier, M. Lucas-Lundy, M. Raux, Mme Taillé-Polian, M. Corbière et M. Gustave

-----

### ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 12, insérer l'alinéa suivant :

« 1°*bis* Mieux comprendre les enjeux liés aux concepts de droit à l'alimentation et de souveraineté alimentaire. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose que les élèves soient formés aux notions de droit à l'alimentation et de souveraineté alimentaire, notions de plus en plus présentes dans le débat public.